

Berne/Wünnewil, le 23 juin 2012

Communiqué

Un bon encadrement pour la protection et la sécurité de tous

L'encadrement des demandeurs d'asile repose sur des critères de qualité et suit un cahier des charges précis

ORS Service AG prend acte des réclamations des participants à la marche européenne des sans-papiers et des migrants. Leur demande de «Protection et respect des requérants d'asile» ne doit pas être perçue comme une revendication mais comme une évidence. Nous exécutons nos mandats publics sur la base de critères de qualité clairement définis, à la satisfaction des autorités. Le bien-être des demandeurs d'asile est pour nous primordial; nous veillons, en collaboration avec l'Etat, les cantons et communes, à garantir le meilleur encadrement possible. Et cela profite aussi à la population.

La marche européenne des sans-papiers et émigrants (qui a lieu du 21 juin au 2 juillet) conduira ses participants entre autres sous les fenêtres des centres d'asile d'ORS Service AG (ORS) à Berne, dans la Hochfeldstrasse, et à Wünnewil dans le canton de Fribourg. Les manifestants réclament «la régularisation de tous les sans-papiers, la liberté de déplacement et d'installation pour tous, les droits du citoyen à l'endroit de la résidence ainsi que le respect et la protection des requérants d'asile».

Le demandeur d'asile au cœur des préoccupations

Garantir aux requérants d'asile protection et respect est une tâche essentielle de l'encadrement professionnel des demandeurs d'asile. Elle suit les prescriptions des lois et décrets en vigueur en la matière. Sur demande des pouvoirs publics, nous encadrons près de 4 500 requérants d'asiles pour l'Etat, les cantons et les communes. Nous faisons preuve d'un engagement constant pour les encadrer avec tact et professionnalisme selon des spécifications claires. Nos collaborateurs ont à cœur de bien faire leur travail – un travail exigeant – et ils s'y emploient pleinement. Le bien-être de tous est primordial: celui des personnes qui ont demandé asile comme celui de la population environnante.

Des critères de qualité reconnus et des règles claires

Pour ce faire, nous suivons des critères de qualité reconnus. Nos collaborateurs agissent toujours, quelle que soit la situation, selon des spécifications claires. L'ORS possède une double certification qualité depuis décembre 2005 (ISO 9001:2008 et OFAS-AI 2000). Ces certificats attestent de procédures uniformes, d'une grande souplesse et de prestations d'encadrement géographiquement indépendantes et de qualité constante. «Les requérants d'asile sont traités au quotidien avec dignité par nos équipes... une dignité qui ne peut être définie dans quelques procédures et qu'il faut tout simplement vivre» affirme Stefan Moll-Thissen, CEO d'ORS.

Les personnes de culture, de langue, de religion et de valeurs différentes qui nous sont confiées vivent des situations de stress. Tensions et conflits sont donc inévitables. L'environnement inhabituel dans lequel elles se trouvent ainsi que leur destin peuvent être la source de frustrations. Les demandeurs d'asile sont du reste souvent

pleins d'espoir lorsqu'ils arrivent en Suisse et nous devons – car cela fait aussi partie de notre travail – leur ouvrir honnêtement les yeux sur la réalité. Cette dernière est souvent bien différente de ce qu'ils imaginaient. Nous ne voulons ni ne devons leur laisser de faux espoirs.

Un mandat public

L'ORS agit dans un cadre défini par la politique et contrôlé par les autorités. Les lois, décrets et besoins de nos mandants mais aussi les influences politiques et sociales toujours plus exigeantes guident notre travail. En ces temps de nombre fluctuant de demandes d'asile, l'encadrement doit être professionnel et fiable. La rentabilité du service que nous accomplissons en tant que mandataire de l'Etat, des cantons et des communes, est également importante notamment aux yeux de l'opinion publique, souligne Stefan Moll-Thissen. «Nos mandants aussi y accordent une grande importance».

Contact: Stefan Moll-Thissen, CEO, 044 386 67 67, smoll-thissen@ors.ch
Roman Della Rossa, responsable communication, 044 386 67 67, rdellarossa@ors.ch

A propos d'ORS Service AG

L'ORS est une entreprise spécialisée depuis 1992 dans l'encadrement et l'hébergement des réfugiés et requérants d'asile. Elle assure une prise en charge humainement correcte, professionnelle et donc sans difficulté, et gère les moyens publics dont elle dispose avec responsabilité et souci d'efficacité. L'ORS n'est d'aucune obédience politique ou religieuse. Elle emploie en Suisse près de 450 collaborateurs et encadre actuellement quelque 4 500 demandeurs d'asile.